

AIDE A LA POURSUITE D'ETUDES

ANNEE SCOLAIRE 2025/2026

Formulaire et justificatifs à retourner au plus tard le 03/07/2026

**DEMANDEUR (allocataire)**

N° immatriculation:

NOM – PRENOM :

Adresse :

Code Postal :

Téléphone :

Situation de famille : Marié(e)      Vie maritale (joindre les 2 avis d'imposition)  
Séparé(e)      Divorcé(e)      Veuf(ve)

Célibataire  
Pacsé(e)

J'atteste sur l'honneur que l'enfant concerné par la demande n'a pas bénéficié de l'Allocation Rentrée Scolaire 2025-2026

**ETUDIANT**

NOM – PRENOM :

Adresse :

Code Postal :

Date de naissance :

**ETABLISSEMENT SCOLAIRE**

NOM :

Adresse :

Niveau des études suivies :

**PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A CETTE DEMANDE**

Le certificat de scolarité,

le dernier avis d'imposition

le quotient familial au moment de la demande (*attention le montant du quotient familial est susceptible d'évoluer en fonction de votre situation familiale ou professionnelle*)

**MODALITES DE DEPOT DE CETTE DEMANDE**

**Attention : tout dossier incomplet (non renseigné, justificatifs non fournis, ...) vous sera retourné.**

Les demandes doivent être transmises complétées, signées et accompagnées de tous les justificatifs précisés ci-dessus, au choix :

Depuis votre espace privé : [alpesvaucluse.msa.fr/Mon espace privé/contact & échanges/envoyer un document/.. d'autres documents/\(préciser le nombre de documents à télécharger et télécharger\)/Transmettre](http://alpesvaucluse.msa.fr/Mon espace privé/contact & échanges/envoyer un document/.. d'autres documents/(préciser le nombre de documents à télécharger et télécharger)/Transmettre)

Par mail :

[aideauxtempslibres.blf@alpesvaucluse.msa.fr](mailto:aideauxtempslibres.blf@alpesvaucluse.msa.fr)

Par voie postale :

MSA Alpes-Vaucluse  
Service de l'Action Sanitaire et Sociale  
1 Place des Maraîchers  
CS 60505 84056 AVIGNON cedex 9

**Pour toute information, relative à cette demande, contact téléphonique au 04 90 13 60 90**

La MSA Alpes-Vaucluse se réserve le droit de vérifier l'exactitude des informations contenues dans cette déclaration.

La loi rend possible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausse déclaration, (article L 377.1 du code de la sécurité sociale – article L 441.1 du code pénal).

**En foi de quoi, je confirme ma demande et atteste sur l'honneur l'exactitude de tous les renseignements portés sur cet imprimé.**

**Vous avez des droits ouverts à la MSA Alpes-Vaucluse et êtes bénéficiaire d'une prestation familiale.  
Cette aide est destinée à vous soutenir financièrement pour les études de vos enfants.**

#### **Critères de prise en charge**

L'enfant doit être dans le groupe prestation familiales de l'assuré et/ou à charge fiscalement.

Fournir un certificat de scolarité ou attestation de formation en cours de validité.

Déposer la demande dans le courant de l'année scolaire.

#### **Conditions d'attribution**

Préparer un diplôme reconnu par l'Éducation Nationale.

Ne pas avoir bénéficié de l'Allocation Rentrée Scolaire (ARS) pour l'enfant concerné par la demande.

Suivre des études secondaires post-collège et supérieures, générales, techniques et professionnelles et le justifier par un certificat de scolarité.

A partir de l'entrée au lycée et jusqu'au **de 24 ans révolus**.

L'allocataire doit avoir un quotient familial (QF) **inférieur ou égal à 850 €**.

Rendez-vous sur le site de la MSA Alpes-Vaucluse pour vérifier votre QF : [alpesvaucluse.msa.fr/Mon espace privé/Mes attestations/Famille/Mon Quotient Familial](http://alpesvaucluse.msa.fr/Mon espace privé/Mes attestations/Famille/Mon Quotient Familial).

Si l'enfant étudiant n'est pas rattaché au groupe prestations familiales du parent allocataire et/ou s'il ne figure pas comme personne à charge sur l'avis d'imposition de ses parents, l'étudiant devra fournir son propre avis d'imposition afin que ces éventuels revenus puissent être cumulés à ceux de ses parents.

L'aide financière est versée une seule fois par année scolaire et par enfant remplitant les conditions d'attribution. Le montant est fixé à 500 € par année civile.

## **VOS DEMARCHEΣ**

Vérifier dans la rubrique « conditions d'attribution » si votre situation vous rend éligible à cette aide

Pour vérifier le quotient familial (QF) de l'allocataire :

[alpesvaucluse.msa.fr/Mon espace privé/Mes attestations/Famille/Mon Quotient Familial](http://alpesvaucluse.msa.fr/Mon espace privé/Mes attestations/Famille/Mon Quotient Familial)

Transmettre votre demande complétée et les pièces justificatives à la MSA Alpes-Vaucluse depuis votre espace privé, de préférence

